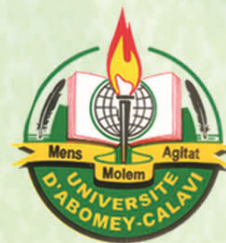




RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université d'Abomey-Calavi (UAC)



PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

Une vision pour 2023

1^{ère} Edition

Décembre 2014

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
ACRONYMES	4
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	6
ETAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI	7
1.1. Contexte d'élaboration du plan stratégique de développement de l'Université d'Abomey-Calavi	7
1.2. Mission, vision et valeurs de l'Université d'Abomey-Calavi Mission et valeurs ..	8
1.3. Axes stratégiques de développement	8
1.4. Nouvelles réformes en cours à l'Université d'Abomey-Calavi	9
ANALYSE PROSPECTIVE DU FONCTIONNEMENT DE L'UAC ET DE SON ENVIRONNEMENT	11
2.1. Forces	11
2.2. Faiblesses	11
2.3. Opportunités	12
2.4. Menaces	13
LES GRANDS CHOIX STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS 2014-2023 DE L'UAC	14
3.1. Objectifs stratégiques	14
3.2. Axes stratégiques et résultats attendus du plan stratégique de développement de l'UAC 2014-2023	15
PLANIFICATION INDICATIVE DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023	30
COUTS ESTIMATIFS DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023	47
PROGRAMMES ET PROJETS DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023	53
CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023	59

ACRONYMES

CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CNAB	: Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin
COUS	: Centre des Œuvres Universitaires et Sociales
HAAC	: Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication
IEC	: Information Education et Communication
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
MESRS	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MOOCs	: Massive Online Open Courses
MST	: Maladie Sexuellement Transmissible
PTF	: Partenaire Technique et Financier
SIDA	: Syndrome Immunodéficientaire Acquis
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TICE	: Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Education
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT-PROPOS

Depuis sa création en 1970, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) n'a jamais disposé de plan stratégique pour son développement. Avec l'avènement du processus démocratique ayant conduit aux premières élections rectores en 2006, une vision vient d'être déclinée avec production d'un document de travail pour guider les actions l'équipe rectorale élue. Ainsi donc, après sa prise de fonction le 30 décembre 2011 à la suite des deuxièmes élections rectores, la deuxième équipe rectorale a pris l'engagement de doter l'Université d'Abomey-Calavi d'un plan stratégique de développement en vue de donner une meilleure visibilité aux actions des dirigeants de la plus grande institution d'enseignement supérieur et de recherche scientifique du Bénin. Le processus d'élaboration de ce document de stratégie a été long par souci de le faire réaliser par des membres de la communauté universitaire en y associant aussi ses différentes composantes. Le résultat obtenu permettra désormais à l'Université d'Abomey-Calavi de disposer d'une boussole pour la planification de son développement. Les partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux de l'UAC peuvent aussi voir clairement les domaines dans lesquels ils peuvent orienter leurs interventions pour soutenir l'Université d'Abomey-Calavi. Ce plan stratégique de développement sera actualisé périodiquement en fonction des résultats obtenus, des difficultés rencontrées, de l'évolution de l'effectif des étudiants, de différentes contingences politiques, économiques et sociales du Bénin.

Les efforts de la communauté universitaire, de l'Etat béninois et des différents partenaires mobilisés autour de ce plan stratégique de développement permettront à l'Université d'Abomey-Calavi à l'horizon 2023 de :

- marquer définitivement son empreinte aux niveaux national et international grâce à sa contribution significative au développement du Bénin et à la notoriété de ses enseignants et chercheurs ;
- renforcer l'attractivité de ses offres formations par un afflux croissant d'étudiants étrangers et l'insertion professionnelle de ses diplômés ;
- engager de nouvelles collaborations avec les Universités en Afrique et dans le monde ;
- développer une formation continue de qualité au profit des professionnels désireux de suivre des formations qualifiantes ou diplômantes ;
- développer des relations solides avec le monde professionnel pour bénéficier de ses compétences et pour l'insertion socio-économique de ses diplômés ;
- établir des partenariats fructueux avec les Communes sur toute l'étendue du territoire national ;
- promouvoir l'égalité des chances pour l'épanouissement des couches défavorisées.

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi

Professeur Brice Augustin SINSIN

INTRODUCTION

Dans le cadre de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRCP) au Bénin, la vision du Gouvernement est de faire des universités nationales : « une communauté universitaire et scientifique dynamique et compétente, mobilisée pour la valorisation intensive et à grande échelle des richesses locales et la concrétisation des pôles de développement ». Ainsi, dans cette SCRCP, les objectifs fixés à l'enseignement supérieur à travers l'axe stratégique « Développement du capital humain » sont, d'une part, l'amélioration de l'efficacité interne et externe visant à répondre aux besoins en cadres supérieurs compétents et compétitifs pour le développement économique et social du Bénin et, d'autre part, le développement de la recherche scientifique.

Pour concrétiser cette vision, l'UAC a élaboré sur la base de la lecture de la situation, les grandes orientations stratégiques pour son développement. Ces orientations ont nourri ce plan stratégique de développement de l'UAC sur une période de dix (10) ans. Ce plan stratégique de développement de l'UAC est le résultat de processus ayant couvert les phases de diagnostic, d'analyse et de projection de futures décisions pour les dix prochaines années. Toute la communauté universitaire de l'UAC y a pris une part active et dynamique.

Du point de vue de sa structuration, le plan stratégique de développement de l'UAC s'articule autour des points suivants :

- l'état des lieux de la politique de développement institutionnel de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- l'analyse prospective du fonctionnement de l'UAC et de son environnement ;
- les grands choix stratégiques et opérationnels de l'UAC ;
- la planification indicative du suivi de la mise en œuvre du plan stratégique de développement ;
- les coûts estimatifs des activités de mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'UAC ;
- les programmes et projets du plan stratégique de développement ;
- le cadre institutionnel de mise en œuvre plan stratégique de développement.

1 ÉTAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

1.1. Contexte d'élaboration du plan stratégique de développement de l'Université d'Abomey-Calavi

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) fait partie intégrante des Universités Nationales du Bénin sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Un plan de développement du sous-secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est en cours d'élaboration sur la période 2014-2018. La vision du développement du sous-secteur telle que formulée dans ce plan s'énonce comme suit : *"Le Bénin dispose à l'horizon 2025 d'un sous-secteur d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui fournit des ressources humaines qualifiées et des résultats de recherche adaptés aux problèmes de développement national"*. Il a pour objectifs spécifiques de :

- améliorer la qualité et l'équité de l'enseignement supérieur ;
- promouvoir une recherche scientifique et technologique appliquée axée sur le développement ;
- promouvoir la recherche en sciences fondamentale ;
- améliorer les performances institutionnelles et la gouvernance du sous-secteur.

Ce plan s'articule autour douze (12) axes stratégiques que sont :

- i. développement de la formation académique et pédagogique des enseignants chercheurs ;
- ii. amélioration des programmes de formation et des méthodes d'enseignement ;
- iii. amélioration de l'équité dans l'enseignement supérieur ;
- iv. renforcement des infrastructures et équipements pédagogiques des universités ;
- v. développement des capacités du système de la recherche scientifique et d'innovation technologique ;
- vi. accroissement de la contribution des programmes de recherche scientifique et technologique au développement du Bénin ;
- vii. renforcement du dispositif d'assurance qualité et de sécurisation de l'accréditation ;
- viii. amélioration du dispositif de gestion des flux d'étudiants ;

- ix. renforcement de la mobilisation du financement et des capacités du sous-secteur ;
- x. développement d'une plateforme de partenariat public-privé ;
- xi. développement de l'entrepreneuriat et d'un dispositif de formation tout au long de la vie et ;
- xii. amélioration de la visibilité extérieure des universités du Bénin.

Le plan stratégique de développement de l'UAC prend en compte ce contexte institutionnel.

1.2. Mission, vision et valeurs de l'Université d'Abomey-Calavi

L'Université d'Abomey-Calavi est une institution académique publique qui a pour missions essentielles d'assurer la formation des cadres, de contribuer à la recherche scientifique et au développement de l'économie nationale. A ce titre, elle est ouverte sans condition de nationalité, de race, de sexe, de religion ou d'origine sociale à toute personne justifiant des titres requis pour y accéder, notamment le baccalauréat de l'enseignement du second degré ou un titre reconnu équivalent. Elle confère des grades et délivre des diplômes conformément à la réglementation en vigueur telle qu'elle résulte de la législation nationale et des accords internationaux.

Vision

La vision de l'UAC est ainsi définie : « une université du troisième millénaire, ouverte sur le monde et résolument au service du développement du Bénin et des nations ».

1.3. Axes stratégiques de développement

A la faveur de la démocratisation généralisée à tous les niveaux de direction des Universités Nationales du Bénin, l'Université d'Abomey-Calavi a connu en 2011 ses deuxième élections rectORAles. En effet, cette démocratisation généralisée a introduit un système d'alternance des équipes rectORAles pour une gouvernance responsable, transparente et autonome de l'institution académique. Les réformes qui ont été engagées avec la première équipe rectORAle démocratiquement élue (2006 – 2011) ont été poursuivies et renforcées par la deuxième équipe rectORAle élue de l'ère démocratique des universités publiques béninoises. La vision de l'UAC est déclinée en huit (8) axes stratégiques comme suit :

- i. une gouvernance académique démocratique et enviable est établie à l'UAC ;
- ii. des offres de formation novatrices sont accompagnées et soutenues par un appui technologique dans leur mise en œuvre ;
- iii. un corps académique et un personnel administratif et technique renforcés dans leurs activités de développement de l'UAC ;
- iv. une amélioration notable de l'accueil et de la gestion des flux d'étudiants est mise en œuvre pour mieux servir les apprenants de l'UAC ;
- v. le positionnement de l'UAC au centre de la coopération scientifique régionale et internationale est assuré ;
- vi. la Recherche Scientifique Universitaire est d'une part, une activité intégrée aux offres de formation et d'autre part, elle sert de pont entre les divers laboratoires de l'UAC et ceux des autres institutions de recherche scientifique du Bénin ;
- vii. l'environnement paisible et assaini ainsi qu'un cadre de vie embelli sont entretenus sur tous les campus universitaires à l'UAC ;
- viii. le genre est rationnellement pris en compte pour assurer le développement équilibré de l'UAC.

1.4. Nouvelles réformes en cours à l'Université d'Abomey-Calavi

De nouvelles réformes ont été introduites dans le sens de la concrétisation de la vision définie ci-dessus et de la mise en œuvre des axes stratégiques retenus. Ces réformes portent sur :

- la normalisation du calendrier universitaire ;
- la modernisation de la gestion académique et des ressources humaines par l'utilisation de logiciels adaptés au contexte de l'UAC ;
- la définition et la mise en œuvre d'une politique de mutualisation des amphithéâtres dans le sens d'une optimisation de l'utilisation des infrastructures et équipements de l'UAC ;
- la définition et la mise en œuvre d'une politique de construction de bureaux pour les enseignants ;
- la construction d'amphithéâtres et de salles de cours sur fonds propres ;
- la dynamisation du partenariat entre l'UAC et les universités privées avec comme premier résultat le don fait à l'UAC de l'Amphithéâtre HOUDEGBE ;
- la dynamisation du partenariat avec le monde professionnel à travers l'organisation annuelle de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) ;
- la création d'un corps de volontaires de l'UAC et la création d'incubateurs d'entreprises pour les jeunes diplômés ;

- la création d'un service compétent pour la communication permanente entre l'UAC et les Communes qui abritent ses centres universitaires en vue de leur offrir l'expertise de ses enseignants et d'impliquer en retour les Communes dans le développement de l'UAC ;
- la mise en place d'une politique d'assainissement et d'aménagement des espaces verts ;
- le renforcement de l'énergie électrique pour les laboratoires de mieux en mieux équipés ;
- la sécurisation du campus d'Abomey-Calavi par le contrôle des entrées au niveau de trois portails ;
- la confection de badges pour le personnel enseignant, le personnel administratif, les visiteurs et pour les étudiants.

2 ANALYSE PROSPECTIVE DU FONCTIONNEMENT DE L'UAC ET DE SON ENVIRONNEMENT

2.1. Forces

Le diagnostic de l'UAC révèle, entre autres, les forces ci-après:

- un rendement interne satisfaisant dans les établissements de formation surtout professionnelle se traduisant par un taux de promotion moyen de 90% ;
- la vision de développement de l'UAC clairement affirmée par l'équipe rectorale ;
- la volonté de rationalisation conduisant à la mise en place progressive de codes d'éthique et de déontologie, de manuels des procédures voire des procédures révisées, notamment en matière d'inscription ;
- le fonctionnement régulier des organes de coordination ;
- les efforts de rapprochement entre établissements de formation ;
- l'existence de données de base pouvant permettre de construire un système de gestion prévisionnelle des ressources humaines ;
- le choix fait par certains chefs d'établissement de motiver leurs collaborateurs nonobstant l'élaboration et la mise en œuvre par le rectorat d'une convention collective régissant le personnel administratif, technique et de service recruté par l'UAC;
- le potentiel de ressources financières non encore exploité.

2.2. Faiblesses

Les faiblesses de l'UAC que le diagnostic permet d'identifier concernent :

Par rapport à l'exercice des missions :

- les capacités d'accueil en formation initiale stagnent pratiquement alors que les effectifs d'étudiants croissent de manière exponentielle ;
- dans la répartition des effectifs d'étudiants, il existe des déséquilibres entre Facultés classiques et établissements de formation professionnalisée ;
- les matériels didactiques et les outils de documentation sont insuffisants ;
- le système d'évaluation nécessite une révision ;
- le taux de déperdition est très important en 1^{ère} et 2^{ème} années du 1^{er} cycle dans les Facultés classiques ;

- la recherche scientifique, qui est la deuxième mission-clé de l'UAC après la formation initiale, s'exerce pour l'instant dans des conditions qui limitent son impact sur le développement national ;
- les missions additionnelles de formation continue, de prestations ou de promotion dévolues à l'UAC sont peu exercées.

En ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement :

- il existe des problèmes de délimitation des champs de compétences entre certains établissements ;
- la vision définie pour l'UAC n'est pas suffisamment diffusée pour être facilement perceptible au niveau de toutes les composantes de la communauté universitaire ;
- le statut juridique de l'UAC et de ses établissements de formation et de recherche n'est pas en évolution dynamique;
- les compétences managériales des responsables d'entités sont perfectibles ;
- le personnel administratif, technique et de service manifeste le besoin d'être mieux valorisé.

En termes de ressources humaines :

- les ressources humaines sont insuffisantes, quantitativement et qualitativement ;
- la gestion des ressources humaines (GRH) est perfectible;
- le système d'évaluation du rendement individuel des agents est perfectible ;
- le plan de formation axé sur des besoins de perfectionnement doit être actualisé.

En ce qui concerne les ressources financières et matérielles :

- elles sont en général insuffisantes au regard de l'effectif sans cesse croissant des apprenants ;
- la comptabilité générale et patrimoniale nécessite des compétences supplémentaires.

2.3. Opportunités

L'environnement socio-économique, politique et institutionnel dans lequel évolue l'UAC lui est plutôt favorable à bien d'égards. En effet :

- Les diplômes délivrés par l'UAC servent de référence pour le recrutement de ses impétrants dans la fonction publique ;
- depuis la création de la deuxième université à Parakou, il y a une volonté politique de changement qui touche l'UAC ;
- l'UAC a déjà intégré des techniques de l'information et de la communication dans les enseignements ;
- les nouvelles universités nationales créées (l'Université de Parakou, l'Université d'Agriculture de Kétou et l'Université Polytechnique d'Abomey) et les institutions privées d'enseignement supérieur absorbent une partie de l'effectif croissant des bacheliers sans pour autant représenter de véritables concurrents pour l'UAC qui conserve des avantages comparatifs incontestables ;
- l'UAC a déjà beaucoup d'acquis de coopération avec les entreprises et autres unités de production ou de service publiques ou privées qui utilisent les diplômés qu'elle forme ;
- de nombreux partenaires techniques et financiers accompagnent l'UAC dans son développement.

2.4. Menaces

Cependant, des menaces susceptibles de perturber son développement normal si rien n'y fit existent. Celles-ci se résument :

- aux difficultés financières de l'État qui l'empêchent d'assumer ses responsabilités et d'honorer ses engagements ;
- à des politiques publiques peu favorables au développement de l'accès facile à Internet sans lequel aucun enseignement moderne digne de ce nom n'est possible aujourd'hui ;
- aux difficultés énergétiques rencontrées ces dernières années dans la sous-région.

3 LES GRANDS CHOIX STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS 2014-2023 DE L'UAC

3.1. Objectifs stratégiques

« A l'horizon 2023, l'UAC est une université du troisième millénaire, ouverte sur le monde, qui fournit des ressources humaines de qualité et des résultats de recherche adaptés aux besoins de développement du Bénin et des nations » telle est la vision de développement de l'UAC.

Les objectifs stratégiques pour le développement de l'UAC et découlant de sa vision sont :

- assurer un enseignement équitable et de qualité à l'UAC ;
- promouvoir une recherche scientifique de qualité au service du développement à l'UAC ;
- faire de la coopération interuniversitaire un levier de développement de l'UAC ;
- faire des TIC un instrument de résolution des problèmes d'infrastructures pédagogiques ;
- promouvoir la professionnalisation de la formation à l'UAC et l'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC ;
- améliorer les performances institutionnelles de l'UAC.

3.2. Axes stratégiques et résultats attendus du plan stratégique de développement de l'UAC 2014-2023

Objectif stratégique 1 : Assurer un enseignement équitable et de qualité à l'UAC

Axe stratégique 1 : Assurer une couverture équitable des besoins en infrastructures et en personnel enseignant dans les établissements de l'UAC

Résultats et activités

R1.1 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins

- Construire les infrastructures en tenant compte à la fois de la capacité d'accueil des campus de l'UAC et des possibilités offertes par les TIC ;
- Asseoir un programme d'entretien des infrastructures pédagogiques ;
- Construire et acquérir des laboratoires et ateliers d'apprentissage et des champs d'expérimentation à travers tout le pays ;
- Rééquiper convenablement les amphis, les salles de classes, les ateliers, les laboratoires, les bibliothèques et les champs expérimentaux.

R1.2 : le taux d'encadrement des étudiants est satisfaisant

- Recruter de nouveaux enseignants pour un meilleur encadrement des apprenants
- Attribuer aux enseignants les charges horaires en adéquation avec la formation des groupes pédagogiques constitués.

Axe stratégique 2 : Renforcer le partenariat entre les établissements privés de l'enseignement supérieur et l'UAC

Résultats et activités

R2.1 : un appui institutionnel est accordé aux établissements privés d'enseignement supérieur par l'UAC

- Mettre en place un cadre juridique réglementant l'appui de l'UAC aux établissements privés d'enseignement supérieur ;
- Elaborer un programme d'appui de l'UAC au secteur privé de l'enseignement supérieur selon les besoins exprimés ;
- Définir un cadre de mutualisation des infrastructures de l'UAC et des établissements privés partenaires ;
- Mettre en œuvre le programme de partenariat entre l'UAC et les établissements privés d'enseignement supérieur.

R2.2 : les ressources humaines de l'UAC sont judicieusement mises à la disposition des établissements privés selon leurs besoins

- Evaluer les besoins en personnel enseignant qualifié au niveau des établissements partenaires privés ;
- Mettre à la disposition des établissements partenaires privés les enseignants dont ils ont besoin selon la disponibilité à l'UAC.

Axe stratégique 3 : *Améliorer la rétention des apprenants*

Résultats et activités

R3.1 : les taux de redoublement notamment entre la 1^{ère} et la 2^{ème} années dans les facultés classiques sont réduits

- Améliorer le taux d'encadrement des étudiants ;
- Développer des stratégies de rétention des filles dans le système ;
- Développer de nouvelles méthodes pédagogiques appropriées pour faciliter l'apprentissage à un plus grand nombre d'étudiants ;
- Suivre la mise en œuvre de la décision et l'évaluer.

R3.2 : l'orientation des nouveaux bacheliers est mieux assurée

- Elaborer un document de politique d'information et d'orientation des futurs bacheliers dans les classes terminales du secondaire;
- Organiser des journées portes ouvertes aux élèves de terminales et en particuliers aux nouveaux bacheliers avant leur choix des établissements de formation;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique d'orientation.

Axe stratégique 4 : *Promouvoir l'égalité des chances*

Résultats et activités

R4.1 : le déséquilibre entre les genres à tous les échelons de la hiérarchie des corps enseignant, administratif et technique est réduit

- Encourager la prise en compte systématique de candidatures féminines dans la dernière étape de la sélection des enseignants;
- Renforcer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les différents corps et structures de l'UAC en soutenant la sensibilisation et l'information dans le domaine genre, en consolidant les programmes en faveur de la relève féminine,

R4.2 : l'égalité tant pour l'accès aux études supérieures que pour les parcours de formation et l'insertion professionnelle est promue

- Intégrer la dimension genre dans les curricula de formation ;
- Renforcer l'analyse statistique des données relatives à l'accès et à la poursuite des études, ainsi qu'aux taux de réussite des étudiants (es) en fonction notamment de leur origine sociale ;
- Favoriser la transition vers le marché du travail des étudiants (es) en tenant compte des questions sociales et d'égalité ;
- Créer l'association des Alumni(anciens diplômés de l'UAC) et développer ses activités, notamment sous forme de mentorat d'étudiants (es).

Axe stratégique 5 : *Renforcer l'encadrement pédagogique des apprenants*

Résultats et activités

R5.1 : la formation continue des enseignants en pédagogie universitaire est assurée

- Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation continue des enseignants en pédagogie universitaire en tenant compte du genre ;
- Organiser périodiquement des journées de concertation pédagogique dans chaque établissement et pour chaque discipline ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des impacts de la formation.

Axe stratégique 6 : *Mettre à la disposition des entités universitaires des ouvrages et manuels de qualité en quantité suffisante*

Résultats et activités

R6.1 : les ouvrages et manuels adéquats sont fournis aux entités de l'UAC

- Actualiser le programme de dotation des bibliothèques ou des centres de documentation;
- Planifier la dotation des établissements sur le long terme et au regard des atouts des TIC;
- Acquérir les ouvrages sollicités par les entités;
- Acquérir un logiciel de recherche bibliographique ;
- Mettre en réseau tous les centres de documentation et bibliothèques de l'UAC ;
- Renforcer le dispositif d'accès à l'information par une bibliothèque numérique.

R6.2 : les établissements de l'UAC sont dotés chaque année académique en matériels pédagogiques et scientifiques appropriés

- Recenser les besoins par établissement des intrants pédagogiques et matériels scientifiques;
- Planifier l'acquisition des intrants pédagogiques;
- Acquérir les intrants pédagogiques et matériels scientifiques (logiciels de recherches documentaires, matériels de laboratoires, etc.) en tenant compte des personnes à besoins spécifiques;
- Répartir les intrants et matériels entre les établissements.

Axe stratégique 7 : *Améliorer le contenu des programmes d'enseignement*

Résultats et activités

R7.1 : les programmes d'étude sont révisés de manière à les adapter à l'évolution du marché du travail et des TIC

- Rédiger un document-cadre formulant les directives pratiques de présentation et d'actualisation des syllabii de formation;
- Encourager et appuyer les enseignants à rédiger leurs propres manuels pédagogiques (notes de cours, livres, etc...) ;
- Assister les enseignants à mettre leurs cours en ligne pour les apprenants.

R7.2 : les capacités des enseignants chercheurs à l'utilisation des nouveaux programmes d'étude sont renforcées

- Poursuivre la formation des enseignants pour la rédaction systématique et/ou la révision de leurs syllabii;
- Exécuter le plan de formation des enseignants comme mesure d'accompagnement.

R7.3 : le bilinguisme est promu à tous les niveaux

- Renforcer les capacités des enseignants à l'usage de l'Anglais
- Mettre en place des dispositifs permettant aux étudiants à tous les niveaux de se perfectionner en langue Anglaise
- Dispenser les cours aussi bien en Anglais qu'en Français à tous les niveaux à commencer par les Masters.

Axe stratégique 8 : *Améliorer l'auto apprentissage des apprenants*

Résultats et activités

R8.1 : les méthodes d'enseignement et de formation sont performantes

- Soumettre les apprenants aux exercices d'auto apprentissages;
- Equiper et/ou aménager de nouveaux centres MOOCs et de documentation et bibliothèques au niveau des établissements de l'UAC.

R8.2 : l'intégration de l'outil informatique aux situations d'apprentissage est assurée

- Recenser les besoins en matériels informatiques des établissements;
- Acquérir le matériel adéquat;
- Répartir le matériel informatique entre les établissements ;
- Former les enseignants à la conception et à l'utilisation avancée des MOOCs et de l'outil informatique dans l'enseignement et l'apprentissage, notamment la mise en ligne des cours;
- Rédiger et vulgariser un manuel de mise en ligne de cours au profit des enseignants.

Axe stratégique 9 : *Développer des programmes de formations professionnelles continues innovantes intégrant les outils des technologies éducatives modernes*

Résultats et activités

R9.1 : une structure centrale de gestion des formations continues est créée à l'UAC

- Prendre un arrêté de création du centre de gestion des formations continues ;
- Définir le contenu du mandat du centre de formation continue.

R9.2 : la structure centrale des formations continues est dotée d'infrastructures et de personnel adéquats

- Mettre à la disposition du centre de formation continue des bureaux et autres équipements ;
- Pourvoir le centre en ressources humaines et en matériel.

Axe stratégique 10 : *Améliorer les évaluations pédagogiques*

Résultats et activités

R10.1 : un système d'évaluation pertinente et performante des connaissances des apprenants est appliqué à l'UAC

- Evaluer les systèmes d'évaluation actuels pratiqués à l'UAC;
- Concevoir un système optimisé d'évaluation pédagogique dans les établissements;
- Informer les étudiants du nouveau système d'évaluation des connaissances.

R10.2 : la capacité des enseignants à utiliser les nouveaux outils d'évaluation est renforcée

- Former les enseignants au nouveau système d'évaluation;
- Mettre en place le nouveau système d'évaluation formative et sommative.

Axe stratégique 11 : Améliorer le bien-être en milieu universitaire

Résultats et activités

R11.1 : la santé en milieu universitaire est améliorée

- Construire un hôpital en lieu et place de l'infirmerie sur le campus d'Abomey-Calavi ;
- Réaliser des actions d'IEC (Information, Education, Communication) vis-à-vis des acteurs de l'Université sur les questions de santé en milieu universitaire (MST, VIH SIDA, Hygiène...) ;
- Assurer le contrôle de la qualité des aliments servis dans les restaurants et centres commerciaux de l'UAC ;
- Construire des centres de soins (infirmeries) adéquats sur tout le campus de l'UAC ;
- Former la communauté universitaire sur les pratiques préventives contre les maladies récurrentes.

R11.2 : les activités sportives, culturelles et artistiques sont soutenues

- Organiser des événements sportifs, culturels et artistiques au niveau des établissements ;
- Elaborer une politique de *fundraising*/mécénat pour le développement des activités sportives, culturelles et artistiques au niveau des établissements ;
- Construire de nouvelles infrastructures sportives et culturelles.

Axe stratégique 12 : Améliorer l'environnement de travail des structures administratives de l'UAC

Résultats et activités

R12.1 : un environnement propice à un bon rendement du personnel administratif, technique et de soutien est créé

- Doter l'administration des établissements de l'UAC et le Rectorat d'un cadre de travail adéquat ;
- Equiper les administrations en matériels de travail propice à une gestion moderne.

R12.2 : l'excellence au sein du personnel administratif, technique et de soutien est récompensée

- Elaborer un texte réglementant l'appréciation des performances du personnel administratif, technique et de soutien ;
- Instaurer des primes spéciales au profit des agents particulièrement méritant ;
- Faciliter l'inscription des agents méritants dans les différents ordres du Bénin.

Axe stratégique 13 : Optimiser l'utilisation des compétences du personnel administratif, technique et de soutien

Résultats et activités

R13.1 : le personnel administratif, technique et de soutien est réparti selon le profil des postes

- Actualiser l'inventaire des profils existants ;
- Elaborer un plan de redéploiement adéquat du personnel existant ;
- Mettre en œuvre le plan de redéploiement adéquat du personnel.

R13.2 : le rendement des personnels administratif, technique et de soutien est amélioré

- Exécuter le plan de formation élaboré ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de recrutement des personnels administratifs complémentaires ;
- Elaborer un guide pratique d'évaluation des performances du personnel ;
- Former les managers des établissements à l'évaluation des performances du personnel.

Objectif stratégique 2 : Promouvoir une recherche scientifique de qualité au service du développement

Axe stratégique 14 : *Améliorer le cadre juridique et institutionnel du système de la recherche scientifique et technologique à l'UAC*

Résultats et activités

R14.1 : la gouvernance administrative du système de recherche est améliorée

- Concevoir et rendre dynamique la structure adéquate pour la conduite des activités de recherche de l'UAC ;
- Elaborer et mettre en œuvre un contrat de performance pour les structures de recherche à l'UAC.

R14.2 : la planification stratégique des programmes de recherche est renforcée

- Elaborer le document stratégique du développement de la recherche à l'UAC ;
- Elaborer un budget programme de la recherche avec cadre logique d'évaluation ;
- Mettre en œuvre les programmes et plans de développement des centres de recherche de l'UAC ;
- Elaborer un plan directeur de développement des centres de recherche.

Axe stratégique 15 : *Assurer une couverture des besoins en infrastructures et équipements de laboratoires des établissements de l'UAC*

Résultats et activités

R15.1 : le système d'information en termes de besoins en infrastructures et équipements est amélioré

- Faire l'état des besoins en infrastructures et équipements de laboratoires et des stations d'expérimentation ;
- Elaborer une base de données des besoins d'équipements et d'infrastructures ;
- Hiérarchiser les besoins en infrastructures et équipements des laboratoires et stations d'expérimentation.

R15.2 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins

- Elaborer un programme décennal de construction, de réhabilitation et d'équipement des laboratoires et des stations d'expérimentation ;
- Mettre en œuvre les programmes de construction et de réhabilitation des laboratoires de recherche et des stations d'expérimentation ;
- Acquérir les équipements de laboratoires et des stations d'expérimentation.

Axe stratégique 16 : *Elaborer un cadre performant d'appui au développement de la recherche*

Résultats et activités

R16.1 : la coopération entre les laboratoires de l'UAC et les autres laboratoires du public et du privé est renforcée

- Dresser un répertoire de tous les laboratoires et centres nationaux de recherche ;
- Elaborer un accord de partenariat entre l'UAC et ces différents laboratoires dans le sens de la mutualisation des infrastructures existantes ;
- Elaborer un document de référence présentant les directives et conditions pratiques de l'usage mutualisé des laboratoires et centres de recherche.

R16.2 : le partenariat public-privé pour la valorisation des résultats de recherche est renforcé

- Elaborer des accords de partenariat entre l'UAC et les entreprises industrielles ou de service ;
- Appuyer les entreprises publiques et privées industrielles ou des services pour développer de nouveaux produits par la recherche.

R16.3 : les mécanismes de valorisation des résultats de recherche sont renforcés

- Organiser des foires annuelles des découvertes scientifiques et technologiques à l'UAC ;
- Organiser périodiquement des conférences internationales par domaine thématique ;
- Définir des modalités de taxation par l'UAC de la vente de brevet résultant de découvertes scientifiques et technologiques de ses chercheurs selon les textes qui régissent les droits de propriété intellectuelle.

Axe stratégique 17 : *Améliorer l'intégration de la recherche scientifique aux offres de formation*

Résultats et Activités

R17.1 : l'intégration des apprenants dans les programmes de recherche est assurée

- Impliquer les étudiants mémorants ou doctorants dans les programmes de recherche pluridisciplinaires ;
- Octroyer des bourses d'études ou de recherche aux apprenants qui se sont particulièrement distingués par la qualité de leurs travaux.

R17.2 : la qualité scientifique des travaux de recherche est assurée

- Encourager et assister les enseignants chercheurs à publier dans les revues à facteur d'impact ;
- Définir les modalités de décernement de prix aux meilleurs travaux de recherche.

Axe stratégique 18 : *Améliorer la gestion des programmes de recherche à l'UAC*

Résultats et activités

R18.1 : un fonds de recherche scientifique et de l'innovation technologique est créé à l'UAC

- Assurer sur le long terme les ressources devant alimenter le fonds de recherche de l'UAC ;
- Mettre en place un mécanisme dynamique de mobilisation de ressources financières pour la recherche ;
- Assurer la bonne gestion du fonds de recherche à l'UAC.

R18.2 : le suivi et l'évaluation des travaux de recherche sont assurés

- Poursuivre l'évaluation des programmes de recherche ;
- Créer, au sein de chaque établissement de l'UAC, une cellule de suivi et d'évaluation des travaux de recherche ;
- Doter les cellules de suivi et d'évaluation de moyens adéquats pour l'accomplissement de leur travail ;
- Produire annuellement un rapport général sur les programmes de recherche à l'UAC.

R18.3 : un bon fonctionnement des laboratoires de recherche est assuré

- Elaborer un guide de gestion des laboratoires et stations de recherche ;
- Définir les normes de qualité de chaque catégorie de laboratoire et station de recherche ;
- Mettre en place une structure efficace de maintenance des équipements de laboratoire ;
- Créer un conseil d'assurance-qualité des laboratoires et stations de recherche.

Axe stratégique 19 : *Renforcer les activités de recherche-développement*

Résultats et activités

R19.1 : des réseaux de chercheurs animant des recherches en partenariat avec les utilisateurs sont soutenus

- Créer un cadre de concertation entre les chercheurs pour la recherche-développement ;
- Organiser des colloques annuels sur les travaux de recherche axés sur le développement ;
- Sélectionner par le Conseil scientifique de l'UAC des projets de recherche axés sur le développement.

R19.2 : des programmes prioritaires de recherche axés sur les pôles de développement sont soutenus

- Identifier les pôles de développement national nécessitant une action de recherche ;
- Procéder à des appels aux projets de recherche au niveau des chercheurs pour s'investir dans ces types de recherche ;
- Financer prioritairement les projets de recherche axés sur les pôles de développement.

Objectif stratégique 3 : Faire de la coopération interuniversitaire un levier de développement de l'UAC

Axe stratégique 20 : *Améliorer le positionnement de l'UAC dans les réseaux de coopération scientifique nationale, régionale et internationale*

Résultats et activités

R20.1 : la capacité des enseignants à s'insérer dans les associations scientifiques régionales et internationales est améliorée

- Poursuivre le programme de soutien des enseignants chercheurs pour leur participation aux colloques et autres manifestations scientifiques internationales ;
- Encourager les enseignants chercheurs à se faire membres des réseaux et autres sociétés savantes internationaux.

R20.2 : les échanges d'enseignants et d'étudiants sont promus

- Passer des accords avec d'autres universités dans le sens d'échange d'enseignants ;
- Encourager la mobilité des étudiants avec les universités étrangères.

Axe stratégique 21 : *Pourvoir en ressources le plan stratégique de développement de l'UAC*

Résultats et activités

R21.1 : une communication autour des grands objectifs de développement de l'UAC est organisée à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

- Définir un plan de communication à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers potentiels ;
- Organiser des Tables rondes avec les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Mettre en œuvre le plan de communication.

R21.2 : l'élargissement de la coopération interuniversitaire aux partenaires des pays émergents est assuré

- Organiser des missions de prospection dans les pays émergents et/ ou dans leurs représentations diplomatiques dans le sens du renforcement des relations entre l'UAC et les universités des pays émergents ;
- Elargir les relations existantes entre l'UAC et les universités des pays émergents
- Poursuivre l'organisation des Journées de la Coopération Interuniversitaire.

Axe stratégique 22 : *Améliorer la gestion des ressources issues de la coopération internationale*

Résultats et activités

R22.1 : la gestion et la gouvernance des ressources extérieures est améliorée

- Assurer la transparence dans l'affectation des ressources générées par la coopération entre l'UAC et autres universités ;
- Assurer la budgétisation de toutes les ressources provenant des partenaires techniques et financiers.

R22.2 : une gestion transparente des ressources de l'UAC, quelle que soit la source, est assurée

- Poursuivre le respect des bonnes procédures comptables et financières avec la réforme du régime financier;
- Mettre en place des mécanismes performants pour assurer une bonne gouvernance et des pratiques de gestion efficaces à l'UAC.

Objectif stratégique 4 : Faire des TIC un instrument de résolution des problèmes d'infrastructures pédagogiques

Axe stratégique 23 : *Renforcer la capacité des enseignants à l'utilisation des TIC*

Résultats et activités

R23.1 : les enseignants de l'UAC sont familiarisés avec la production et l'utilisation des ressources e-learning et des documents électroniques

- Organiser des formations qualifiantes à l'intention des enseignants et du personnel administratif dans le domaine des TIC ;
- Former les enseignants à la mise en ligne de leur cours ;
- Renforcer la capacité des enseignants à animer des cours en vidéoconférence.

Axe stratégique 24 : *Renforcer les infrastructures et les équipements relatifs aux TIC à l'UAC*

Résultats et activités

R24.1 : le potentiel informatique et numérique des établissements de l'UAC est amélioré

- Faire un état des lieux des équipements informatiques et connexion réseau existants ;
- Elaborer un programme soutenu d'acquisition d'équipements informatiques et autres matériels numériques ;
- Acquérir des équipements adéquats pour la mise en réseau des établissements et autres structures de l'UAC ;
- Renforcer en équipements numériques les amphis et les salles de classes.

R24.2 : l'interconnexion des structures de l'UAC est améliorée

- Identifier les structures supplémentaires à connecter ;
- Procéder à l'extension de l'interconnexion des structures ainsi identifiées ;
- Recruter des agents techniques pour la maintenance des équipements d'interconnexion ;
- Renforcer la capacité des agents techniques existants ;
- Augmenter le débit de la bande passante pour la connexion internet.

Axe stratégique 25 : *Développer les Moocs version locale*

Résultats et activités

R25.1 : l'Intranet au sein des établissements de l'UAC est renforcé

- Identifier au niveau de chaque établissement de l'UAC les besoins supplémentaires en connexion Intranet ;
- Acquérir les équipements additionnels ;
- Assurer la mise en place de la connexion.

R25.2 : la mise en ligne des cours est effective

- Définir les conditions de mise en ligne des cours ;
- Assurer la mise en ligne des cours.

Axe stratégique 26 : *Diversifier les sites de suivi des activités académiques par les apprenants en dehors des amphis et salles de cours*

Résultats et activités

R26.1 : l'utilisation de fréquences radiophoniques existantes et l'acquisition d'une chaîne de télévision

- Améliorer les équipements de la Radio Univers pour son utilisation pour les cours à distance ;
- Installer une chaîne de TV sur le campus d'Abomey-Calavi ;
- Intégrer dans les programmes de Radio Univers et la TV de l'UAC, la diffusion en direct des cours des classes à gros effectif.

R26.2 : la mise en place de plateformes numériques d'enseignement à distance est soutenue dans les établissements de l'UAC

- Créer à l'UAC une chaîne de télévision spécialisée dans la retransmission de cours académiques;
- Créer dans les établissements de l'UAC qui sont en dehors du campus d'Abomey-Calavi une fréquence radio pour la diffusion de certains cours ;
- Promouvoir le développement des cours par vidéo conférence.

Objectif stratégique 5 : Promouvoir la professionnalisation des formations à l'UAC et l'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC

Axe stratégique 27 : *Assurer la reconversion des mentalités vers la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi*

Résultats et activités

R27.1 : les programmes d'enseignement sont renforcés par des modules de psychologie de l'entreprise

- Introduire dans les programmes d'enseignement, des cours sur la psychologie de l'entreprise ;
- Organiser des séminaires de sensibilisation et de formation sur l'entrepreneuriat.

R27.2 : le partenariat entre l'UAC et le monde de l'entreprise est renforcé

- Mettre en place un Conseil de l'Enseignement Supérieur Professionnel ;
- Poursuivre les rencontres annuelles entre l'UAC et les structures faïtières du monde du commerce, d'industrie et de l'artisanat (Conseil National du Patronat, CCIB, CNAB etc.) ;
- Poursuivre l'organisation annuelle de la Semaine du Monde Professionnel ;
- Mettre en place, dans chaque établissement professionnalisant de l'UAC, une structure chargée des relations établissements-entreprises.

Axe stratégique 28: *Développer le Volontariat comme amorce à l'insertion à la vie professionnelle des diplômés*

Résultats et activités

R28.1 : le corps des Volontaires de l'UAC est créé

- Maintenir dynamique le corps des Volontaires de l'UAC créé depuis 2013 ;
- Assurer une couverture nationale du placement des Volontaires de l'UAC.

R28.2 : le financement des contingents de Volontaires de l'UAC est durable

- Maintenir dans le budget de l'UAC une ligne spécifique pour la promotion du corps des Volontaires de l'UAC ;
- Mobiliser des ressources complémentaires auprès de bailleurs potentiels.

Axe stratégique 29 : *Assurer l'intégration de l'entreprise dans la formation des apprenants à l'UAC*

Résultats et activités

R29.1 : les formations sur demande des entreprises sont renforcées

- Implanter des programmes spéciaux de formation selon la demande des entreprises ;
- Œuvrer à la formation et au perfectionnement des chefs d'entreprises, des cadres administratifs et techniques, des cadres moyens et autres ouvriers spécialisés des secteurs public et privé.

Axe stratégique 30 : *Promouvoir la création d'entreprises productrices de biens et de services par les diplômés de l'UAC*

Résultats et activités

R30.1 : un système d'information des apprenants sur les opportunités de reconversion et d'insertion est fonctionnel

- Elaborer un accord-cadre avec les ministères chargés de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de l'emploi dans le sens d'exploiter leurs bases de données ;
- Créer un site spécialisé dans la diffusion des informations sur les opportunités d'insertion et de reconversion ;
- Organiser des campagnes de vulgarisation des opportunités d'emplois identifiées.

R30.2 : un parc d'incubateurs spécialisés d'entreprises est fonctionnel

- Asseoir de manière dynamique le suivi des impacts de plateformes d'incubateurs composant le parc d'incubateurs ;
- Elaborer le modèle économique et le plan d'affaire du projet de plateformes d'incubateurs ;
- Assurer la planification des activités de la plateforme d'incubateurs ;
- Créer et mettre en place le cadre juridique et institutionnel pour le parc d'incubateurs spécialisés ;
- Organiser une table ronde des investisseurs potentiels pour ressourcer le parc d'incubateurs ;
- Doter le parc d'incubateurs d'infrastructures et d'équipements appropriés ;
- Faire piloter la plateforme d'incubateurs par des spécialistes expérimentés du monde de l'entreprise.

R30.3 : un système de financement des projets d'entreprise des diplômés de l'UAC est assuré à travers le partenariat entre l'UAC et les banques de la place

- Elaborer un accord de partenariat entre l'UAC et les banques de la place dans le sens de la mise en place d'un fonds spécial de financement de projets des diplômés de l'UAC ;
- Elaborer les conditions et critères de sélection des projets à financer par le fonds.

Axe stratégique 31 : Assurer le suivi des diplômés de l'UAC

Résultats et activités

R31.1 : un système d'information sur le parcours professionnel des diplômés de l'UAC est fonctionnel

- Renforcer le système statistique du rectorat ;
- Mettre en place un système de gestion des Alumni (Anciens diplômés) de l'UAC.

Objectif stratégique 6 : Améliorer les performances institutionnelles de l'UAC

Axe stratégique 32 : Mettre en place des outils de gouvernance efficaces

Résultats et activités

R32.1 : les textes régissant le fonctionnement des entités de l'UAC sont évalués

- Recenser tous les textes qui règlementent le fonctionnement de l'UAC ;
- Actualiser tous les textes qui règlementent le fonctionnement de l'UAC.

R32.2 : de nouveaux textes compatibles avec une gestion efficace et transparente des entités sont élaborés

- Faire une analyse des lacunes ou vides juridiques à combler ;
- Rédiger et adopter les textes correctifs des lacunes identifiées.

R32.3 : les entités sont dotées de structures administratives et académiques efficaces

- Faire une analyse des lacunes au niveau des services structurants de l'UAC ;
- Doter les nouveaux services de personnel qualifié et en matériel.

R32.4 : les meilleures compétences sont nommées aux postes de responsabilité en respectant le genre

- Actualiser les documents des profils de postes-compétences de responsabilité ;
- Procéder à un redéploiement conséquent des agents.

Axe stratégique 33 : Adopter des procédures adéquates pour offrir des services de meilleure qualité

Résultats et activités

R33.1 : les manuels des procédures administratives et financières de l'UAC sont actualisés

- Procéder à la relecture des manuels des procédures administratives et financières ;

- Créer un service chargé de l'évaluation interne des services offerts à la communauté de l'UAC.

R33.2 : la qualité est promue et l'accréditation aux normes ISO est sollicitée

- Créer des prix et décorations pour récompenser les plus méritants ;
- Créer un service spécialisé dans la sélection des candidats à ces prix ;
- Renseigner le processus d'accréditation aux normes ISO pour l'obtention de la qualité ISO.

Axe stratégique 34 : *Mettre en place un dispositif de sécurité efficace et améliorer le cadre de vie sur tous les campus de l'UAC*

Résultats et activités

R34.1 : la sécurité est renforcée dans tous les centres universitaires

- Renforcer le dispositif de contrôles aux entrées des campus et d'identification des différents personnels et des étudiants ;
- Renforcer le personnel affecté à la sécurité dans tous les campus
- Installer des outils de vidéosurveillance et de sécurité dans tous les points stratégiques.

R34.2 : le cadre de vie est amélioré dans tous les centres universitaires

- Renforcer les espaces verts ;
- Assurer la salubrité au quotidien des infrastructures, équipements et de l'environnement sur tous les campus;
- Assurer le fonctionnement du centre en charge du traitement des déchets collectés
- Veiller à la qualité hygiénique des aliments consommés dans tous les centres universitaires

4 PLANIFICATION INDICATIVE DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023

VISION : A l'horizon 2023, l'UAC est une université du troisième millénaire, ouverte sur le monde, qui fournit des ressources humaines de qualité et des résultats de recherche adaptés aux besoins de développement du Bénin et des nations

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Objectif stratégique 1 : Assurer un enseignement équitable et de qualité à l'UAC												
Axe stratégique 1 : Assurer une couverture équitable des besoins en infrastructures dans les établissements de l'UAC												
R1.1 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins											Nombre d'amphithéâtres de salles de cours, de laboratoires et d'ateliers construits	Rectorat, centres universitaires, établissements, MESRS et autres
R1.2 : le taux d'encadrement des étudiants est satisfaisant											Nombre d'enseignants recrutés	Rectorat et Etablissements
Axe stratégique 2 : Renforcer le partenariat entre les établissements privés de l'enseignement supérieur et l'UAC												
R2.1 : un appui institutionnel est accordé aux établissements privés d'enseignement supérieur par l'UAC											- Nombre d'accords de partenariat mis effectivement en œuvre - Nombre d'infrastructures mutualisées	Rectorat Etablissements privés
R2.2 : les											Nombre d'enseignants de	Rectorat Etablissements privés

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
ressources humaines de l'UAC sont judicieusement mises à la disposition des établissements privés selon leurs besoins											l'UAC mis officiellement à la disposition des établissements privés	
Axe stratégique 3 : Améliorer la rétention des apprenants												
R3.1 : les taux de redoublement notamment entre la 1 ^{ère} et la 2 ^{ème} année dans les facultés classiques sont réduits											Evolution du taux de redoublement dans les facultés classiques dans la période de référence	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R3.2 : l'orientation des nouveaux bacheliers est mieux assurée											- Nombre de journées portes ouvertes organisées à l'intention des étudiants de terminale - Pourcentage d'étudiants orientés	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation Cabinet MESRS
Axe stratégique 4 : Promouvoir l'égalité des chances												
R4.1 : le déséquilibre entre les genres à tous les échelons de la hiérarchie des corps enseignant, administratif et technique est											- Pourcentage de femmes promues aux différents grades du CAMES - Pourcentage de femmes promues aux postes de responsabilité	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
réduit												
R4.2 : l'égalité tant pour l'accès aux études supérieures que pour les parcours de formation et l'insertion professionnelle est promue											- Taux d'accroissement des étudiantes dans les établissements de l'UAC - Taux d'accroissement des étudiantes ayant un emploi à la fin de leur formation	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 5 : Renforcer l'encadrement pédagogique des apprenants												
R5.1 : la formation continue des enseignants en pédagogie universitaire est assurée											Nombre d'enseignants formés	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 6 : Mettre à la disposition des entités universitaires des ouvrages et manuels de qualité en quantité suffisante												
R6.1 : les ouvrages et manuels adéquats sont fournis aux entités de l'UAC											Nombre d'ouvrages mis à la disposition des entités de l'UAC	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R6.2 : les établissements de l'UAC sont dotés chaque année académique en matériels pédagogiques et scientifiques appropriés											Nombre de matériels pédagogiques et scientifiques mis à la disposition des établissements	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Axe stratégique 7 : Améliorer le contenu des programmes d'enseignement												
R7.1 : les programmes d'étude sont révisés de manière à les adapter à l'évolution du marché du travail et des TIC											Nombre de programmes d'études révisés	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R7.2 : les capacités des enseignants chercheurs à l'utilisation des nouveaux programmes d'étude sont renforcées											Nombre d'enseignants formés à l'utilisation des nouveaux programmes d'étude	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R7.3 : le bilinguisme est promu à tous les niveaux											Nombre de formations bilingues offertes à l'UAC	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 8 : Améliorer l'auto apprentissage des apprenants												
R8.1 : les méthodes d'enseignement et de formation sont performantes											Nombre d'enseignant utilisant les technologies éducatives innovantes	Rectorat
R8.2 : l'intégration de l'outil informatique aux											Nombre d'enseignants utilisant les TICE pour la formation des étudiants	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
situations d'apprentissage est assurée												
Axe stratégique 9 : Développer des programmes de formation professionnelle continue innovants intégrant les outils des technologies éducatifs												
R9.1 : une structure centrale de gestion des formations continues est créée à l'UAC											Structure centrale de formation continue fonctionnelle	Rectorat
R9.2 : la structure centrale des formations continues est dotée d'infrastructures et de personnel adéquats											- Nombre de bâtiments mis à la disposition de la structure centrale des formations continues - Nombre d'agents mis à la disposition de la structure centrale des formations continues	Rectorat
Axe stratégique 10 : Améliorer les évaluations pédagogiques												
R10.1 : un système d'évaluation pertinente et performante des connaissances des apprenants est introduit à l'UAC											- Pourcentage d'admis aux évaluations - Réduction du temps de délibération	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R10.2 : la capacité des enseignants à utiliser les											Nombre d'enseignants formés aux nouveaux outils d'évaluation	Rectorat Etablissements de formation

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
nouveaux outils d'évaluation est renforcée												
Axe stratégique 11 : Améliorer le bien-être en milieu universitaire												
R11.1 : la santé en milieu universitaire est améliorée											- Nombre d'infrastructures sanitaires mises en place dans les centres universitaires - Nombre de formations préventives organisées	Rectorat MESRS COUS Etablissements
R11.2 : les activités sportives, culturelles et artistiques sont soutenues											- Nombre d'équipements sportifs et culturels mis à disposition - Nombre de médailles et de trophées obtenu	Rectorat COUS Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 12 : Améliorer l'environnement de travail des structures administratives de l'UAC												
R12.1 : un environnement propice à un bon rendement du personnel administratif, technique et de soutien est créé											- Nombre de textes élaboré - Nombre d'équipements modernes installés dans les administrations	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R12.2 : l'excellence au sein du personnel administratif, technique et de soutien est récompensée											- Nombre d'agents primés - Nombre d'agents décorés	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Axe stratégique 13 : Optimiser l'utilisation des compétences du personnel administratif, technique et de soutien												
R13.1 : le personnel administratif, technique et de soutien est réparti selon le profil des postes											Pourcentage de postes occupés par des profils appropriés	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R13.2 : le rendement des personnels administratif, technique et de soutien est amélioré											Niveau de satisfaction des prestations de l'administration	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
Objectif stratégique 2 : Assurer un enseignement équitable et de qualité à l'UAC												
Axe stratégique 14 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du système de la recherche scientifique et technologique à l'UAC												
R14.1 : la gouvernance administrative du système de recherche est améliorée											Nombre de contrats de performance pour les structures de recherche Nombre d'articles publiés Nombre de docteurs formés	Conseil Scientifique de l'UAC Rectorat
R14.2 : la planification stratégique des programmes de recherche est renforcée											- Montant du budget alloué à la recherche - Nombre de centres de recherche performants	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Axe stratégique 15 : Assurer une couverture des besoins en infrastructures et équipements de laboratoires des établissements de l'UAC												
R15.1 : le système d'information en termes de besoins en infrastructures et équipements est amélioré											Niveau de satisfaction des usagers des laboratoires	Rectorat et Laboratoires Centres universitaires
R15.2 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins											Nombre de laboratoires dotés en infrastructures et équipements	Rectorat et Laboratoires des Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 16: Elaborer un cadre performant d'appui au développement de la recherche												
R16.1 : la coopération entre les laboratoires de l'UAC et les autres laboratoires du public et du privé est renforcée											Nombre d'accords de coopération actifs établis avec les laboratoires publics et privés	Rectorat Etablissements
R16.2 : le partenariat public-privé pour la valorisation des résultats de recherche est renforcé											Nombre d'accords de coopération actifs établis avec les entreprises industrielles ou de service	Laboratoires et entreprises Rectorat

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
R16.3 : les mécanismes de valorisation des résultats de recherche sont renforcés											- Nombre de foires organisées - Nombre de conférences internationales organisées - Nombre de brevets valorisés	Rectorat/ Conseil Scientifique Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 17 : Améliorer l'intégration de la recherche scientifique aux offres de formation												
R17.1 : l'intégration des apprenants dans les programmes de recherche est assurée											- Nombre d'étudiants impliqués dans les programmes de recherche - Nombre de bourses octroyées aux étudiants méritants	Rectorat/ Conseil Scientifique Enseignants chercheurs
R17.2 : la qualité scientifique des travaux de recherche est assurée											- Nombre d'articles publiés dans les revues à impact factor - Nombre de prix attribués aux meilleurs travaux de recherche	Rectorat/ Conseil Scientifique
Axe stratégique 18 : Améliorer la gestion des programmes de recherche à l'UAC												
R18.1 : un fonds de recherche scientifique et de l'innovation technologique est créé à l'UAC											- Nombre d'enseignants-chercheurs bénéficiant de ce fonds - Nombre de productions réalisées à partir de ce fonds - Nombre de laboratoires bénéficiant de ce fonds	Rectorat / Partenaires privés
R18.2 : le suivi et l'évaluation des travaux de recherche sont assurés												Rectorat/ Conseil Scientifique
R18.3 : un bon fonctionnement												Rectorat/Conseil Scientifique

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
des laboratoires de recherche est assuré												
Axe stratégique 19 : Renforcer les activités de recherche-développement												
R19.1 : des réseaux de chercheurs animant des recherches en partenariat avec les utilisateurs sont soutenus											- Nombre de session du cadre de concertation entre chercheurs - Nombre de colloques organisés sur les travaux de recherche - Nombre de projets de recherche sélectionnés	Rectorat Chercheurs
R19.2 : des programmes prioritaires de recherche axés sur les pôles de développement sont soutenus											- Nombre de pôles de développement sélectionnés - Nombre de projets de recherche axés sur le développement financés	Rectorat
<i>Objectif stratégique 3 : Faire de la coopération interuniversitaire un levier de développement de l'UAC</i>												
Axe stratégique 20 : Améliorer le positionnement de l'UAC dans les réseaux de coopération scientifique nationale, régionale et internationale												
R20.1 : la capacité des enseignants à s'insérer dans les associations scientifiques régionales et internationales est améliorée											- Nombre d'enseignants soutenus pour leur participation aux colloques internationaux - Nombre d'enseignants membres de réseaux internationaux	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation Associations de chercheurs
R20.2 : les échanges d'enseignants et d'étudiants sont promus											Nombre d'enseignants et d'étudiants impliqués dans les mobilités interuniversitaires	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Axe stratégique 21 : Pourvoir en ressources leplan stratégique de développement de l'UAC												
R21.1 : une communication autour des grands objectifs de développement de l'UAC est organisée à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)											Pourcentage de ressources mobilisées chez les PTF	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R21.2 : l'élargissement de la coopération interuniversitaire aux partenaires des pays émergents est assuré											Nombre d'Universités de pays émergents engagées dans la coopération avec l'UAC	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 22 : Améliorer la gestion des ressources issues de la coopération internationale												
R22.1 : la gestion et la gouvernance des ressources extérieures est améliorée											Pourcentage des ressources issues de la coopération dans le budget de l'UAC	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R22.2 : une gestion transparente des ressources de l'UAC, quelle que soit la source, est assurée												Rectorat

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Objectif stratégique 4 : Faire des TIC un instrument de résolution des problèmes d'infrastructures pédagogiques												
Axe stratégique 23 : Renforcer la capacité des enseignants à l'utilisation des TIC												
R23.1 : les enseignants de l'UAC sont familiarisés avec la production et l'utilisation des ressources e-learning et des documents électroniques											- Nombre d'enseignants formés à l'utilisation des TIC - Nombre de cours des enseignants de l'UAC disponibles sur les plateformes de E-learning - Nombre de cours animés par vidéoconférence	Rectorat
Axe stratégique 24 : Renforcer les infrastructures et les équipements relatifs aux TIC à l'UAC												
R24.1 : le potentiel informatique et numérique des établissements de l'UAC est amélioré											- Nombre d'établissements pourvus en équipements informatiques - Nombre d'Amphis et de salles de cours pourvus en équipements numériques	Rectorat
R24.2 : l'interconnexion des structures de l'UAC est améliorée											- Nombre d'établissements et de centres universitaire connectés au réseau de l'UAC - Pourcentage d'utilisateurs satisfaits par rapport à l'accès à Internet	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 25 : Développer les Moocs version locale												
R25.1 : l'intranet au sein des établissements de l'UAC est renforcé											Nombre d'établissements disposant d'un Intranet fonctionnel	Rectorat Centres universitaires Etablissements de formation
R25.2 : la mise en ligne des cours											Nombre ressources Moocs disponibles mis en ligne	Rectorat

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
est effective												Centres universitaires Etablissements de formation
Axe stratégique 26 : Diversifier les sites de suivi des activités académiques par les apprenants en dehors des amphis et salles de cours												
R26.1 : l'utilisation de fréquences radiophoniques existantes et l'acquisition d'une chaîne de télévision sont effectives											- Nombre de cours diffusés par radio - Nombre de cours diffusés sur la chaîne de télévision de l'UAC Nombre de cours diffusés par vidéoconférence	Rectorat COUS HAAC Enseignants
R26.2 : la mise en place de plates formes numériques d'enseignement à distance est soutenue dans les établissements de l'UAC												Rectorat COUS HAAC Enseignants
Objectif stratégique 5 : Promouvoir la professionnalisation de l'enseignement à l'UAC et l'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC												
Axe stratégique 27 : Assurer la reconversion des mentalités vers la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi												
R27.1 : les programmes d'enseignement sont renforcés par des modules de psychologie de l'entreprise											- Nombre curricula disposant d'un module de cours sur lapsychologie de l'entreprise - Nombre de séminaires de formation sur l'entrepreneuriat	Etablissements de formation Enseignants

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
R27.2 : le partenariat entre l'UAC et le monde de l'entreprise est renforcé											- Nombre de sessions du Conseil de l'enseignement supérieur professionnel - Nombre de rencontre entre l'UAC et les structures faïtières du monde professionnel - Nombre d'entités de l'UAC disposant d'une structure chargée des relations établissement-entreprise	MESRS Rectorat Organisations professionnelles
Axe stratégique 28 : Développer le volontariat comme amorce à l'insertion à la vie professionnelle des diplômés												
R28.1 : le corps des Volontaires de l'UAC est créé											Nombre de volontaires recrutés	Rectorat
R28.2 : le financement des contingents de Volontaires de l'UAC est durable											Taux d'accroissement de ressources du volontariat	Rectorat, Partenaires techniques et financiers Autres
Axe stratégique 29 : Assurer l'intégration de l'entreprise dans la formation des apprenants à l'UAC												
R29.1 : les formations sur demande des entreprises sont renforcées											Nombre de sessions de formations organisées	Rectorat Etablissements de formation
Axe stratégique 30 : Promouvoir la création d'entreprises productrices de biens et de services par les diplômés de l'UAC												
R30.1 : un système d'information des apprenants sur les opportunités de reconversion et d'insertion est fonctionnel											Nombre d'apprenants pris en compte dans le système d'information sur les opportunités de reconversion et d'insertion	Rectorat Ministères sectoriels

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
R30.2 : un parc d'incubateurs spécialisés d'entreprises est fonctionnel											- Nombre d'entreprises en incubation dans le parc d'incubateurs - Nombre de pré-incubés formés	Rectorat Partenaires privés et publics
R30.3 : un système de financement des projets d'entreprise des diplômés de l'UAC est assuré à travers le partenariat entre UAC et banques de la place											- Nombre d'accords actifs signés avec les banques sur le financement des entreprises créées par les diplômés de l'UAC - Nombre de projets financés par le fonds spécial	Rectorat Structures bancaires Conseil d'Université
Axe stratégique 31: Assurer le suivi des diplômés de l'UAC												
R31.1 : un système d'information sur le parcours professionnel des diplômés de l'UAC est fonctionnel											Nombre d' alumni répertorié	Rectorat Etablissements de formation
<i>Objectif stratégique 6 : Améliorer les performances Institutionnelles de l'UAC</i>												
Axe stratégique 32 : Mettre en place des outils de gouvernance efficaces												
R32.1 : les textes régissant le fonctionnement des entités de l'UAC sont évalués											- Nombre de textes recensés - Nombre de textes actualisés	Rectorat
R32.2 : de nouveaux textes											Nombre de textes correctifs de lacunes adoptés	Rectorat MESRS

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
compatibles avec une gestion efficace et transparente des entités sont élaborés												
R32.3 : les entités sont dotées de structures administratives et académiques efficaces											Nombre de nouveaux services créés et pourvus en personnel	Rectorat
R.32.4 : les meilleures compétences sont promues aux postes de responsabilité en respectant le genre											- Nombre d'agents redéployés en fonction de leur profil - Nombre d'agents de sexe féminin promus	Rectorat Etablissements
Axe stratégique 33: Adopter des procédures pour offrir des services de meilleure qualité												
R33.1 : les manuels des procédures administratives et financières de l'UAC sont actualisés											- Nombre de procédures actualisées - Nombre de rapports produits par service d'évaluation interne - Niveau de satisfaction des usagers	Rectorat Etablissements
R33.2 : la qualité est promue et l'accréditation aux normes ISO est sollicitée											- Nombre de prix offerts aux agents méritants - Niveau de satisfaction des évaluateurs ISO	Rectorat Etablissements

Principaux résultats	Echéance										Indicateurs	Responsables
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
Axe stratégique 34 :Mettre en place un dispositif de sécurité efficace et améliorer le cadre de vie sur tous les campus de l'UAC												
R34.1 : la sécurité est renforcée dans tous les centres universitaires											- Nombre d'agents affectés à la sécurité - Nombre d'équipements de vidéosurveillances installés - Niveau de satisfaction des usagers	Rectorat Etablissements
R34.2 : le cadre de vie est amélioré dans tous les centres universitaires											- Nombre d'espaces verts créés - Nombre de lieux de restauration répondant aux normes - Nombre d'infrastructures et de lieux publics assainis dans les différents centres universitaires	Rectorat Etablissements

5 COÛTS ESTIMATIFS DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023

Principaux résultats	Coûts par résultats (milliers de francs CFA)	Coûts par objectif stratégique
Objectif stratégique 1 : Assurer un enseignement équitable et de qualité à l'UAC		27.109.000
R1.1 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins	15.000.000	
R1.2 : le taux d'encadrement des étudiants est satisfaisant	3.500.000	
R2.1 : un appui institutionnel est accordé aux établissements privés d'enseignement supérieur par l'UAC	4.500	
R2.2 : les ressources humaines de l'UAC sont judicieusement mises à la disposition des établissements privés selon leurs besoins	PM	
R3.1 : les taux de redoublement notamment entre la 1 ^{ère} et la 2 ^{ème} année dans les facultés classiques sont réduits	PM	
R3.2 : l'orientation des nouveaux bacheliers est mieux assurée	3.500	
R4.1 : le déséquilibre entre les genres à tous les échelons de la hiérarchie des corps enseignant, administratif et technique est réduit	100.000	
R4.2 : l'égalité tant pour l'accès aux études supérieures que pour les parcours de formation et l'insertion professionnelle est promue	100.000	

Principaux résultats	Coûts par résultats (milliers de francs CFA)	Coûts par objectif stratégique
R5.1 : la formation continue des enseignants en pédagogie universitaire est assurée	62.500	
R6.1 : les ouvrages et manuels adéquats sont fournis aux entités de l'UAC	152.500	
R6.2 : les établissements de l'UAC sont dotés chaque année académique en matériels pédagogiques et scientifiques appropriés	515.000	
R7.1 : les programmes d'étude sont révisés de manière à les adapter à l'évolution du marché du travail et des TIC	114.000	
R7.2 : les capacités des enseignants chercheurs à l'utilisation des nouveaux programmes d'étude sont renforcées	22.400	
R7.3 : le bilinguisme est promu à tous les niveaux	1.500.000	
R8.1 : les méthodes d'enseignement et de formation sont performantes	1.627.100	
R8.2 : l'intégration de l'outil informatique aux situations d'apprentissage est assurée	930.000	
R9.1 : une structure centrale de gestion des formations continues est créée à l'UAC	PM	
R9.2 : la structure centrale de formation continue est dotée en infrastructures et personnel adéquats	500.000	
R9.3 : la mise en œuvre des programmes de formation continue innovants est coordonnée dans les établissements de l'UAC	100.000	
R10.1 : un système d'évaluation pertinent et performant des connaissances des apprenants est appliqué à l'UAC	180.000	
R10.2 : la capacité des enseignants à utiliser les nouveaux outils d'évaluation est renforcée	95.000	
R11.1 : la santé en milieu universitaire est améliorée	749.000	
R11.2 : les activités sportives, culturelles et artistiques sont soutenues	1.250.000	
R12.1 : un environnement propice à un bon rendement du personnel administratif, technique et de soutien est créé	525.000	

Principaux résultats	Coûts par résultats (milliers de francs CFA)	Coûts par objectif stratégique
R12.2 : l'excellence au sein du personnel administratif, technique et de soutien est récompensée	PM	
R13.1 : le personnel administratif, technique et de soutien est réparti selon le profil des postes	PM	
R13.2 : le rendement du personnel administratif, technique et de soutien est amélioré	78.500	
Objectif stratégique 2 : Promouvoir une recherche scientifique de qualité au service du développement		7.709.350
R14.1 : la gouvernance administrative du système de recherche est améliorée	100.000	
R14.2 : la planification stratégique des programmes de recherche est renforcée	15.600	
R15.1 : le système d'information en termes de besoins en infrastructures et équipements est amélioré	2.500	
R15.2 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins	2.000.000	
R16.1 : la coopération entre les laboratoires de l'UAC et les autres laboratoires du public et du privé est renforcée	27.500	
R16.2 : le partenariat public-privé pour la valorisation des résultats de recherche est renforcé	105.000	
R16.3 : les mécanismes de valorisation des résultats de recherche sont renforcés	25.500	
R17.1 : l'intégration des apprenants dans les programmes de recherche est assurée	24.000	
R17.2 : la qualité scientifique des travaux de recherche est assurée	34.600	
R18.1 : un fonds de recherche scientifique et de l'innovation technologique est créé à l'UAC	5.000.000	
R18.2 : le suivi et l'évaluation des travaux de recherche sont assurés	105.000	
R18.3 : un bon fonctionnement des laboratoires de recherche est assuré	9.650	

Principaux résultats	Coûts par résultats (milliers de francs CFA)	Coûts par objectif stratégique
R19.1 : des réseaux de chercheurs animant des recherches en partenariat avec les utilisateurs sont soutenus	60.000	
R19.2 : des programmes prioritaires de recherche axés sur les pôles de développement sont soutenus	200.000	
Objectif stratégique 3 : Faire de la coopération interuniversitaire un levier de développement de l'UAC		243.000
R20.1 : la capacité des enseignants à s'insérer dans les associations scientifiques régionales et internationales est améliorée	173.000	
R20.2 : les échanges d'enseignants et d'étudiants sont promus	16.000	
R21.1 : une communication autour des grands objectifs de développement de l'UAC est organisée à l'endroit des PTF	23.500	
R21.2 : l'élargissement de la coopération interuniversitaire aux partenaires des pays émergents est assuré	22.000	
R22.1 : la gestion et la gouvernance des ressources extérieures est améliorée	PM	
R22.2 : une gestion transparente des ressources de l'UAC, quelle que soit la source, est assurée	8.500	
Objectif stratégique 4 : Faire des TIC un instrument de résolution des problèmes d'infrastructures pédagogiques		1.089.000
R23.1 : les enseignants de l'UAC sont familiarisés avec la production et l'utilisation des ressources e-learning et des documents électroniques	10.500	
R24.1 : le potentiel informatique et numérique des établissements de l'UAC est amélioré	500.000	
R24.2 : l'interconnexion des structures de l'UAC est améliorée	12.500	
R25.1 : l'intranet au sein des établissements de l'UAC est renforcé	110.000	

Principaux résultats	Coûts par résultats (milliers de francs CFA)	Coûts par objectif stratégique
R25.2 : la mise en ligne de certains cours est effective	300.000	11.184.000
R26.1 : l'utilisation de fréquences radiophoniques existantes dans la présentation de certains cours est renforcée	6.000	
R26.2 : la mise en place de plates formes numériques d'enseignement à distance est soutenue dans les établissements de l'UAC	150.000	
Objectif stratégique 5 : Promouvoir la professionnalisation de l'enseignement à l'UAC et l'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC		
R27.1 : les programmes d'enseignement sont renforcés par des modules de psychologie de l'entreprise	50.000	
R27.2 : le partenariat entre l'UAC et le monde de l'entreprise est renforcé	35.000	
R.28.1 : le corps des volontaires de l'UAC est créé	PM	
R.28.2 : le financement des contingents de volontaires de l'UAC est durable	1.000.000	
R29.1 : les formations sur demande des entreprises sont renforcées	50.000	
R30.1 : un système d'information des apprenants sur les opportunités de reconversion et d'insertion est fonctionnel	9.000	
R30.2 : un parc d'incubateurs spécialisés d'entreprises est fonctionnel	10.000.000	
R30.3 : un système de financement des projets d'entreprise des diplômés de l'UAC est assuré à travers le partenariat entre UAC et banques de la place	PM (voir incubateur)	
R31.1 : un système d'information sur le parcours professionnel des diplômés de l'UAC est fonctionnel	40.000	
Objectif stratégique 6 : Améliorer les performances institutionnelles de l'UAC		1.560.000
R.32.1 : les textes régissant le fonctionnement de l'UAC sont évalués	10.000	

Principaux résultats	Coûts par résultats (milliers de francs CFA)	Coûts par objectif stratégique
R.32.2 : de nouveaux textes compatibles avec une gestion efficace et transparente des entités sont élaborés	10.000	
R.32.3 : les entités sont dotées de structures administratives et académiques efficaces	10.000	
R.32.4 : les meilleures compétences sont promues aux postes de responsabilité en respectant le genre	PM	
R.33.1 : les manuels des procédures administratives et financiers de l'UAC sont actualisés	10.000	
R.33.2 : la qualité est promue et l'accréditation aux normes ISO est sollicitée	20.000	
R34.1 : la sécurité est renforcée dans tous les centres universitaires	800.000	
R34.2 : le cadre de vie est amélioré dans tous les centres universitaires	1.500.000	
TOTAL	49.694.350	49.694.350

6 PROGRAMMES ET PROJETS DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023

Programmes	Projets	Résultats attendus	Coût (en milliers de francs CFA)
1. Appui à la formation scientifique et pédagogique à l'UAC	P1.1 Construction et équipements des infrastructures pédagogiques des établissements de l'UAC	R1.1 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins	15.000.000
		R6.1 : les ouvrages et manuels adéquats sont fournis aux entités de l'UAC	152.500
		R6.2 : les établissements de l'UAC sont dotés chaque année académique en matériels pédagogiques et scientifiques appropriés	515.000
		Sous-total 1	15.667.500
	P1.1.2 Amélioration de l'équité dans l'accès en 1 ^{ère} année à UAC	R1.2 : le taux d'encadrement des étudiants est satisfaisant	3.500.000
		R2.1 : un appui institutionnel est accordé aux établissements privés d'enseignement supérieur par l'UAC	4.500
		R2.2 : les ressources humaines de l'UAC sont judicieusement mises à la disposition des établissements privés selon leurs besoins	0
		R4.1 : le déséquilibre entre les genres à tous les échelons de la hiérarchie des corps enseignant, administratif et technique est réduit	100.000
		R4.2 : l'égalité tant pour l'accès aux études supérieures que pour les parcours de formation et l'insertion professionnelle est promue	100.000
		Sous-total 2	3.704.500
	P1.3 Appui à l'apprentissage des étudiants de l'UAC	R3.1 : les taux de redoublement notamment entre la 1 ^{ère} et la 2 ^{ème} année dans les facultés classiques sont réduits	0
		R3.2 : l'orientation des nouveaux bacheliers est mieux assurée	3.500

Programmes	Projets	Résultats attendus	Coût (en milliers de francs CFA)
		R7.1 : les programmes d'étude sont révisés de manière à les adapter à l'évolution du marché du travail et des TIC	114.000
		R7.3 : le bilinguisme est promu à tous les niveaux	1.500.000
		R8.1 : les méthodes d'enseignement et de formation sont performantes	1.627.100
		R8.2 : l'intégration de l'outil informatique aux situations d'apprentissage est assurée	930.000
		R10.1 : un système d'évaluation pertinente et performante des connaissances des apprenants est appliqué à l'UAC	180.000
		Sous-total 3	4.354.600
	P1.4 Appui au renforcement des capacités pédagogiques et scientifiques des enseignants de l'UAC	R5.1 : la formation continue des enseignants en pédagogie universitaire est assurée	62.500
		R7.2 : les capacités des enseignants chercheurs à l'utilisation des nouveaux programmes d'étude sont renforcées	22.400
		R10.2 : la capacité des enseignants à utiliser les nouveaux outils d'évaluation est renforcée	95.000
		Sous-total 4	179.900
	P1.5 Amélioration du bien-être physique et sanitaire des étudiants de l'UAC	R11.1 : la santé en milieu universitaire est améliorée	749.000
		R11.2 : les activités sportives, culturelles et artistiques sont soutenues	1.250.000
		Sous total 5	1.999.000
	P1.6 Appui au renforcement des capacités techniques du personnel administratif, technique et de soutien	R12.1 : un environnement propice à un bon rendement du personnel administratif, technique et de soutien est créé	525.000
		R12.2 : l'excellence au sein du personnel administratif, technique et de soutien est récompensée	0
		R13.1 : le personnel administratif, technique et de soutien est réparti selon le profil des postes	0
		R13.2 : le rendement des personnels administratif, technique et de soutien est amélioré	78.500
		Sous total 6	603.500

Programmes	Projets	Résultats attendus	Coût (en milliers de francs CFA)
	TOTAL Programme 1		26.509.000
2. Promotion de la recherche scientifique de qualité au service du développement à l'UAC	P2.1 Appui au développement de la recherche scientifique et de l'innovation technologique à l'UAC	R14.1 : la gouvernance administrative du système de recherche est améliorée	100.000
		R14.2 : la planification stratégique des programmes de recherche est renforcée	15.600
		R15.1 : le système d'information en termes de besoins en infrastructures et équipements est amélioré	2.500
		R15.2 : les infrastructures sont renforcées en quantité et en qualité selon les besoins	2.000.000
		R16.1 : la coopération entre les laboratoires de l'UAC et les autres laboratoires du public et du privé est renforcée	27.500
		R16.2 : le partenariat public-privé pour la valorisation des résultats de recherche est renforcé	105.000
		R16.3 : les mécanismes de valorisation des résultats de recherche sont renforcés	25.500
		Sous total 7	2.276.100
	P2.2 Amélioration de la qualité des productions scientifiques à l'UAC	R17.1 : l'intégration des apprenants dans les programmes de recherche est assurée	24.000
		R17.2 : la qualité scientifique des travaux de recherche est assurée	34.600
		R18.1 : un fonds de recherche scientifique et de l'innovation technologique est créé à l'UAC	5.000.000
		R18.2 : le suivi et l'évaluation des travaux de recherche sont assurés	105.000
		R18.3 : un bon fonctionnement des laboratoires de recherche est assuré	9.650
		Sous total 8	5.173.250
	P2.3 Amélioration de la contribution des programmes de recherche scientifique et technologique au développement	R19.1 : des réseaux de chercheurs animant des recherches en partenariat avec les utilisateurs sont soutenus	60.000
		R19.2 : des programmes prioritaires de recherche axés sur les pôles de développement sont soutenus	200.000
		Sous total 9	260.000
	TOTAL Programme 2		7.709.350

Programmes	Projets	Résultats attendus	Coût (en milliers de francs CFA)
3. Programme d'appui à la coopération interuniversitaire comme un levier de développement de l'UAC	P3.1 Appui au rayonnement de l'UAC sur le plan régional et international	R20.1 : la capacité des enseignants à s'insérer dans les associations scientifiques régionales et internationales est améliorée	173.000
		R20.2 : les échanges d'enseignants et d'étudiants sont promus	16.000
		Sous total 10	189.000
	P3.2 Amélioration de la capacité de mobilisation de ressources pour le financement des activités académiques et de recherche	R21.1 : une communication autour des grands objectifs de développement de l'UAC est organisée à l'endroit des PTF	23.500
		R21.2 : l'élargissement de la coopération interuniversitaire aux partenaires des pays émergents est assuré	22.000
		R22.1 : la gestion et la gouvernance des ressources extérieures est améliorée	0
		R22.2 : une gestion transparente des ressources de l'UAC, quelle que soit la source, est assurée	8.500
		R9.1 : une structure centrale de gestion des formations continues est créée à l'UAC	0
		R9.2 : la structure centrale de formation continue est dotée en infrastructures et personnel adéquats	500.000
		R9.3 : la mise en œuvre des programmes de formation continue innovants est coordonnée dans les établissements de l'UAC	100.000
		Sous total 11	654.000
TOTAL Programme 3			843.000
4. Utilisation des TIC comme un instrument de résolution des problèmes d'infrastructures pédagogiques.	P4.1 Intégration des TIC dans les activités pédagogiques	R23.1 : les enseignants de l'UAC sont familiarisés avec la production et l'utilisation des ressources e-learning et	10.500
		R24.1 : le potentiel informatique et numérique des établissements de l'UAC est amélioré	500.000
		R24.2 : l'interconnexion des structures de l'UAC est améliorée	12.500
		R25.1 : l'intranet au sein des établissements de l'UAC est renforcé	110.000
		R25.2 : la mise en ligne des cours est effective	300.000
		R26.1 : l'utilisation de fréquences radiophoniques existantes dans la présentation de certains cours est renforcée	6.000

Programmes	Projets	Résultats attendus	Coût (en milliers de francs CFA)
		R26.2 : la mise en place de plates formes numériques d'enseignement à distance est soutenue dans les établissements de l'UAC	150.000
		Sous total 12	1.089.000
	TOTAL Programme 4		1.089.000
5. Professionnalisation de l'enseignement à l'UAC et Insertion professionnelle des diplômés de l'UAC	P5.1 Développement de l'esprit d'entreprise chez les apprenants à l'UAC	R27.1 : les programmes d'enseignement sont renforcés par des modules de psychologie de l'entreprise	50.000
		R27.2 : le partenariat entre l'UAC et le monde de l'entreprise est renforcé	35.000
		R29.1 : les formations sur demande des entreprises sont renforcées	50.000
		R.28.1 : le corps des volontaires de l'UAC est créé	0
		R.28.2 : le financement des contingents de volontaires de l'UAC est durable	1.000.000
		Sous total 13	1.135.000
	P5.2 Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC	R30.1 : un système d'information des apprenants sur les opportunités de reconversion et d'insertion est fonctionnel	9.000
		R30.2 : un parc d'incubateurs spécialisés d'entreprises est fonctionnel	10.000.000
		R30.3 : un système de financement des projets d'entreprise des diplômés de l'UAC est assuré à travers le partenariat entre UAC et banques de la place	0
		R31.1 : un système d'information sur le parcours professionnel des diplômés de l'UAC est fonctionnel	40.000
		Sous total 14	10.049.000
	TOTAL Programme 5		11.184.000
6. Amélioration des performances institutionnelles de l'UAC	P6.1 Amélioration des performances institutionnelles de l'UAC	R.32.1 : les textes régissant le fonctionnement de l'UAC sont évalués	10.000
		R.32.2 : de nouveaux textes compatibles avec une gestion efficace et transparente des entités sont élaborés	10.000
		R.32.3 : les entités sont dotées de structures administratives et académiques efficaces	10.000

Programmes	Projets	Résultats attendus	Coût (en milliers de francs CFA)
		R.32.4 : les meilleures compétences sont promues aux postes de responsabilité en respectant le genre	0
		R.33.1 : les manuels des procédures administratives et financiers de l'UAC sont actualisés	10.000
		R.33.2 : la qualité est promue et l'accréditation aux normes ISO est sollicitée	20.000
		R34.1 : la sécurité est renforcée dans tous les centres universitaires	800.000
		R34.2 : le cadre de vie est amélioré dans tous les centres universitaires	1.500.000
		Sous total 15	2.360.000
		TOTAL Programme 6	2.360.000
TOTAL GENERAL			49.694.350

*

7 CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL 2014-2023

Tout comme l'élaboration du plan, la mise en œuvre sera assurée par l'ensemble de la communauté universitaire. La réalisation des axes stratégiques et résultats liés à chaque objectif stratégique de ce plan dépend de la mise en œuvre des actions identifiées et de la forte implication des acteurs intervenant dans la conduite desdites activités. De ce fait, la mise en œuvre du plan stratégique et opérationnel de l'UAC requiert les conditions ci-après :

- L'adhésion de toutes les parties prenantes (acteurs internes et externes) ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à sa mise en œuvre.

Elle dépend également pour une large part de la définition d'un cadre institutionnel adéquat. Un Comité de suivi et d'évaluation du plan sera mis en place avec pour attributions essentielles d'évaluer les progrès accomplis, d'identifier les facteurs de blocage et de proposer des réajustements nécessaires. Ce comité impliquerait le rectorat, les chefs d'établissements, le Conseil Scientifique, les syndicats des personnels enseignant et administration ainsi que des associations des étudiants.

Enfin, des points focaux peuvent être mis en place dans ce cadre.

